



DÉCLARATION DE CONFORMITÉ UE/CE N° 04/DZ/2017

1. Produit:

Pare-soleil enroulable à projection (Markisolette)

2. Nom et l'adresse du fabricant:

**SELT Sp. z o.o.,
45-449 Opole, ul. Wschodnia 23a**

3. Déclaration de conformité ci-présente est émise à responsabilité exclusive du fabricant.

4. Objet de la déclaration:

**Markisolette 120
Markisolette 103
Markisolette 120 à encastrer**

5. Objet de cette déclaration mentionné ci-dessus est conforme aux exigences pertinentes de la législation de L'Union:

- **Directive Machines 2006/42/CE** – pour des entraînements électriques

- **Directive Basse Tension 2014/35/UE** (les exigences de sécurité sont assurées conformément à l'étendue de l'Annexe point I 1.5.1 de la Directive 2006/42/CE).

6. On déclare la conformité aux exigences concernées des normes harmonisées :

EN 13561:2015 Parel-soleil externes et stores bannes. Exigences d'exploitation et de l'utilisation sûre.

EN 60335-2-97 L'appareil électrique à usage domestique ou pareil – Sécurité de l'utilisation – Partie 2-97: Exigences détaillées concernant les entraînements des BSO, des rideaux occultants, des stores bannes et de l'équipement similaire

7. Informations supplémentaires:

Personne autorisée à préparer la documentation technique:

Directeur Technique – Mariusz Kondratowicz.

Coordonnées: voir fabricant.

Signé au nom:

Opole, le 01.03.2017

Piotr Malorny, constructeur- concepteur

selit +
sun
protection
systems

SELT Sp. z o.o.

ul. Wschodnia 23a, 45-449 Opole

tel. 77 55 32 100 fax 77 55 32 200

NIP 7543103311 REGON 363154414